

République française

Département de l'Aude

COMMUNE D'ANTUGNAC

Séance du 30 juillet 2020

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 23/07/2020

L'an deux mille vingt et le trente juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe COMTE

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Matthieu BAYLAC, Patrice BOUSQUET, Philippe COMTE, Florence FROU, Béatrice GAMBUS, Amandine LAUMONT, Bénédicte POLET, Didier SACCO, Christophe SALVAT

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Béatrice GAMBUS

Objet: Désignation d'un délégué au CCAS - DE_2020_39

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à la démission de Mme JONCOUR Ophélie, il y a lieu de désigner 1 membre appelé à représenter la commune au sein du Centre Communal d'Aide Sociale.

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son Président et après avoir délibéré :

Considérant qu'il y a lieu de désigner 1 membre, en remplacement de Mme JONCOUR Ophélie qui a démissionné, pour le Centre Communal d'Aide Sociale vote à bulletin secret et à l'unanimité, le membre suivant :

- GAMBUS Béatrice

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés, conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Philippe COMTE

Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20 ____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20 ____